



Atelier régional de validation du projet de Politique Agricole Commune et des documents de la table ronde régionale pour l'adoption du Pacte de Partenariat pour la mise en œuvre du PDDAA en Afrique Centrale



Relevé des conclusions et recommandations

Libreville, Gabon, du 22 au 25 Mai 2013.



I. Introduction

1. Du 22 au 25 Mai 2013, s'est tenu à Libreville, République Gabonaise, l'atelier régional pour l'examen et la validation des projets de Politique Agricole Commune et des documents préparatoires de la table ronde régionale pour l'adoption du pacte de partenariat pour la mise en œuvre du PDDAA en Afrique Centrale.
2. Ont pris part à la rencontre :
 - les représentants du Secrétariat Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ;
 - les Secréaires Généraux ou Directeurs de Cabinets des Ministères en charge de l'Agriculture des dix Etats membres de la CEEAC: Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sao Tomé et Princes, Tchad ;
 - les Points Focaux Nationaux PDDAA des dix Etats membres;
 - les représentants des Institutions Techniques Régionales (COREP, CEBEVIRHA, PRASAC) ;
 - les représentants de la FAO, de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement, du PNUD, de la CNUCED, du Hub Rural ;
 - la Présidente de la PROPAC et le représentant de la Plate forme des acteurs non étatiques.
3. L'objectif de l'atelier était : « d'apprécier les documents de base que la CEEAC compte soumettre à la Table Ronde Régionale pour l'adoption d'un consensus sur la vision et les priorités d'avenir dans le cadre du processus PDDAA en Afrique Centrale ».

II. Cérémonie d'ouverture

4. La cérémonie d'ouverture a enregistré quatre allocutions :
 - (i) Au nom du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la pêche et du Développement Rural de la République Gabonaise, Son excellence Monsieur Justin NKOGE BEKALE, empêché, le Secrétaire Général du Ministère, Monsieur Sylvestre MAKANGA, a souhaité la bienvenue au Gabon à tous les participants. Il s'est réjoui de la dynamique qui s'est définitivement installée dans le processus PDDAA en Afrique Centrale. Le Gabon a réalisé un bond important dans le processus PDDAA, avec la signature, le 6 Mai 2013, de son pacte national de partenariat. Le pays doit cette avancée notable à la volonté et à l'engagement politique du Gouvernement. Il a terminé son allocution en invitant les participants à examiner avec la plus grande rigueur les documents qui sont soumis à leur appréciation ;

- (ii) La Présidente de la Plateforme des Organisations Paysannes de l'Afrique Centrale, Ambassadrice Spéciale de la FAO pour les coopératives, Madame Elisabeth ATANGANA a, dans son allocution, remercié les autorités de la CEEAC pour leur disponibilité. Le partenariat stratégique qui lie désormais la PROPAC à la CEEAC, grâce à la convention signée en Mars 2013, connaît déjà des débuts de concrétisation avec l'atelier de pré examen des documents du pacte, facilité pour les OP à Douala. Elle a ensuite insisté sur l'importance de l'agriculture dans l'économie des Etats de l'Afrique Centrale, notamment sa contribution à l'alimentation des populations. Elle a poursuivi son allocution en insistant sur les nombreux atouts dont dispose le secteur agricole, avant de s'appesantir sur les contraintes et les maux qui minent son développement : malnutrition, pauvreté. Elle a aussi attiré l'attention des décideurs sur les services d'utilité publique que rendent les organisations des producteurs agricoles, avant d'appeler les Gouvernements à respecter les engagements pris, notamment celui de Maputo. De façon spécifique, elle a terminé son allocution en requérant un certain nombre de mesures incitatives pour permettre aux organisations paysannes, aux femmes et aux jeunes, de jouer entièrement leur partition dans le processus de transformation de l'Agriculture de l'Afrique Centrale.
- (iii) La Représentante de la FAO, Mme Odile ANGORAN, s'est réjouie de l'accélération que connaît la mise en œuvre du processus PDDAA en Afrique Centrale. Elle a félicité le Secrétariat Général de la CEEAC pour la qualité du projet de la PAC, avant de faire un bref état des lieux du processus de mise en œuvre du PDDAA dans les pays de la CEEAC. Presque tous les pays disposent actuellement d'une version provisoire de leur pacte et brèves, qui devraient leur permettre de signer leur pacte courant juin et juillet 2013. Elle a terminé son allocution en portant à la connaissance des participants, les grands chantiers de son organisation, notamment le programme de renforcement des capacités des professionnels du secteur agricole qu'elle met en œuvre dans trois pays (Cameroun, Gabon et Guinée Equatoriale).
- (iv) Dans son allocution d'ouverture des travaux de l'atelier, Monsieur Augustin NDABIHORE, Représentant son excellence, Monsieur le Secrétaire Général de la CEEAC, a dans un premier temps souhaité la bienvenue aux participants. Il a attiré l'attention des participants sur la portée de ces assises qui interviennent dix ans après l'engagement pris par les chefs d'Etats Africains à Maputo. Pour Monsieur Augustin NDABIHORE, le PDDAA constitue une réponse crédible à la dépendance alimentaire de l'Afrique en général et de la zone CEEAC en particulier. Il a lancé un appel pressant aux Points Focaux Nationaux pour accélérer la mise en œuvre du processus PDDAA dans chacun des Etats de la CEEAC. Il a ensuite dit compter sur le dynamisme de l'équipe du Hub Rural pour la signature prochaine du pacte et l'organisation du business meeting.
5. Dans le sillage de la cérémonie d'ouverture, Dr Joël BEASSEM, Chef du Projet FS/Banque Mondiale-PDDAA au Secrétariat Général de la CEEAC a fait une présentation sur l'état de mise en œuvre du processus PDDAA en Afrique Centrale. Après avoir présenté la

Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale, il a mis en exergue les potentialités du secteur agricole, les problèmes qui contrarient le développement agricole, avant de rappeler les objectifs et les étapes du processus PDDAA. Il a ensuite dressé un tableau du niveau de mise en œuvre du PDDAA, tant au niveau national que régional, avant de constater que, si l'agenda était respecté, les PNIA et le PRIASAN devraient être adoptés avant la fin de l'année 2013.

III. Déroulement des travaux.

3.1. Mise en place du bureau

6. Un bureau composé de quatre membres a été mis en place :

- a. Président : Monsieur Aboubacar OURDE OUSTA, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de l'irrigation du Tchad ;
- b. Vice-Présidente : Madame Elisabeth ATANGANA, Présidente de la PROPAC et Ambassadrice Spéciale de la FAO pour les coopératives ;
- c. Facilitateur : Dr Yamar MBODJ, Directeur Exécutif du Hub Rural ;
- d. Rapporteurs : (i) Monsieur NDONG BIYOO, Point Focal PDDAA du Gabon ; (ii) Monsieur Jules MEFOUMANE, chef Cellule de suivi au MINADER du Cameroun.

3.2. Les Présentations et les débats

- La présentation de la Politique Agricole Commune

7. La première présentation a porté sur le document du projet de la Politique Agricole Commune (PAC). Le document, après avoir fait le diagnostic du secteur agricole, présente les enjeux, les défis et les orientations stratégiques de la PAC. Il définit ensuite les objectifs, les axes d'intervention, les principes et les stratégies et instruments de la mise en œuvre des actions de la PAC.

8. Les débats qui ont suivi la présentation du projet de la PAC ont porté principalement sur :

- a. La vision, qui met uniquement en relief l'exploitation familiale au détriment des préoccupations nouvelles des Etats qui ont adopté des politiques et stratégies de développement pour faire réaliser l'émergence économique à l'horizon 2020-2030 de leurs pays respectifs. Pour ce faire, ils ont opté pour une agriculture entrepreneuriale ;
- b. la nécessité de reformuler les objectifs spécifiques de la PAC en enlevant les actions qui les accompagnent ;
- c. Le besoin de définir l'horizon temporel et le cadre logique de la PAC ;

- d. La nécessité de mettre en relief les préalables à la réussite de la politique agricole ;
- e. L'insuffisante mise en relief des préoccupations relatives à la recherche, à la transformation et à la promotion des chaînes de valeur ajoutée ;
- f. L'insuffisante présentation des critères de choix des filières retenues ;
- g. Le besoin d'actualisation de certaines données statistiques.

- Les présentations des fiches thématiques

9. Les fiches thématiques constituent des stratégies d'accélération de la mise en œuvre du processus PDDAA en Afrique Centrale. Il s'agit d'une première génération de programmes qui permettent de hiérarchiser les priorités, d'affirmer le leadership de la région dans la mise en œuvre du PDDAA, de valoriser les compétences et savoir faire des institutions et des acteurs régionaux. Ils focalisent leurs interventions sur : (i) la gestion des interdépendances entre les pays ; (ii) la coopération autour de problèmes communs à plusieurs pays pour lesquels le niveau régional permet de réaliser des économies d'échelle significatives, (iii) la gestion des relations de la région avec l'extérieur. Ces programmes sont conçus pour : (i) fédérer dans une vision commune les priorités nationales et régionales, (ii) articuler l'approche par les investissements et l'approche par les instruments de politique publique (réglementations, incitations, etc.).

10. Onze fiches thématiques ont été présentées. Elles traitent des problématiques et stratégies portant sur les thèmes suivants :

- a. Amélioration de la gestion des ressources naturelles et du Foncier ;
- b. Promotion des Produits Forestiers non Ligneux ;
- c. Promotion des Cultures Vivrières ;
- d. Appui à la Stratégie de Développement de la Filière Coton - Textile - Confection ;
- e. Appui à la Stratégie pour la promotion de la Filière Café dans la CEEAC ;
- f. Promotion de l'élevage et de l'économie pastorale ;
- g. Développement des pêches et l'Aquaculture en Afrique Centrale
- h. Développement du stockage régional et des échanges communautaires ;
- i. Amélioration de l'accès à l'alimentation pour les populations vulnérables ;
- j. Renforcement des Capacités institutionnelles des organisations régionales ;
- k. Mise en place du Fonds Spécial Régional pour le Développement Agricole.

11. La présentation de chaque fiche a fait l'objet d'une contribution sous forme de remarques et de suggestions d'amélioration de la part des institutions techniques spécialisées régionales (COREP, CEBEVIRHA, PRASAC) ou internationales (BAD, FAO, CNUCED) et des Organisations socio professionnelles agricoles et de la société civile (PROPAC, Acteurs Non Etatiques) et des représentants des Etats membres.

12. Les débats qui ont suivi la présentation des fiches, ont porté principalement sur :

- a. La question de la fiabilité des statistiques ;
- b. La prise en compte des questions de l'autonomisation des femmes et des jeunes et de la promotion du leadership féminin ;
- c. La valorisation des sous-produits de l'élevage (lait, peaux) et leur commercialisation ;
- d. La question du foncier insuffisamment traitée, notamment dans sa dimension accessibilité ;
- e. L'opportunité de contribuer à travailler sur des filières qui rencontrent beaucoup de problèmes comme le coton ;
- f. La gestion de l'eau et l'insuffisante prise en compte de l'irrigation ;
- g. L'opportunité de prendre en compte le cacao, l'arboriculture, les produits maraichers, la gomme arabique, etc. ;
- h. La protection intégrée des végétaux ;
- i. Une meilleure prise en compte des préoccupations de renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et entrepreneuriales des organisations socioprofessionnelles agricoles ;
- j. La prise en compte des acteurs non étatiques dans les stratégies de renforcement des capacités ;
- k. La question des spécifications des besoins en renforcement des capacités des institutions techniques régionales ;
- l. La question de la sécurité sanitaire des aliments et des dispositifs de contrôle des produits importés du marché international ;
- m. Les problèmes de mobilisation des fonds de contrepartie pour financer les projets ;
- n. Les difficultés des petits producteurs à mobiliser des ressources endogènes pour la réalisation de leur projet ;
- o. La nécessité de simuler les besoins réels d'investissements pour financer de façon optimale les stratégies ;
- p. L'absence de fiches spécifiques sur la recherche et les statistiques agricoles.

13. Le fonctionnement du Fonds Spécial Régional de Développement Agricole (FSRDA). Les Etats ont partagé leurs expériences respectives en matière de Fonds d'appui au secteur. D'une manière générale les experts se sont inquiétés quant à la sécurisation des financements qui doivent alimenter ce Fonds Régional, le constat ayant été établi que les Etats ne contribuent pas assez au fonctionnement de la CEEAC et qu'ils n'ont toujours pas honoré leurs engagements dans la mise à disposition des fonds de départ fixés à 200 000 dollars par pays.

14. De façon spécifique, les débats se sont appesantis sur les questions relatives à la facilitation de l'accès aux intrants, notamment aux engrais. Les participants ont pris connaissance des initiatives prises par la CEEAC (réalisation d'une étude de faisabilité

pour la création d'une usine régionale de fabrication d'engrais) et par certains Etats membres pour se doter d'unités de production d'engrais.

Les présentations de l'état d'avancement du processus PDDAA dans les pays

15. Tous les Etats ont présenté l'état d'avancement de la mise en œuvre du processus PDDAA dans chacun des 10 pays membres de la Communauté. Ces exposés ont montré que la plupart des pays sont en passe de boucler la première phase du processus et devraient tenir les tables rondes pour la signature des pactes au courant des mois de Juin et de Juillet 2013. Les exposés ont fait ressortir des spécificités qu'il importe de capitaliser : (i) les stratégies de décentralisation du processus adoptées par certains pays, (ii) les instruments de mise en œuvre, (iii) les mécanismes de mobilisation des ressources, (iv) les dispositifs et mécanismes de suivi évaluation. Sur ce point précis, le Burundi a fait part des mécanismes innovants (Fonds de soutien aux Investissements, fond de développement agricole) qui ont été mis en œuvre pour assurer le financement des actions du Programme National d'Investissement agricole.
16. La situation particulière de la République Centrafricaine, caractérisée par la mise en veilleuse des préparatifs de la tenue de son business meeting a retenu l'attention des participants. L'atelier a également pris acte de la nécessité de réévaluer le coût du PNIA de la République Centrafricaine, initialement fixé à 258 milliards de Francs CFA.

La présentation du projet de document de pacte régional de partenariat

17. Le projet de pacte régional a fait l'objet d'une analyse détaillée et la version corrigée est annexée au présent relevé de conclusions et recommandations. Elle sera soumise à la relecture des services juridiques de la CEEAC, avant sa diffusion en perspective de la table ronde régionale, dont la tenue est prévue en juillet.
18. L'identification précise des signataires du pacte a fait l'objet d'un débat approfondi, notamment en ce qui concerne la société civile et le secteur privé, pour lesquels il n'y a pas d'organisation structurée à l'échelle régionale. Il a ainsi été suggéré d'exploiter plusieurs voies pour s'assurer de la disponibilité d'un signataire au moment de la table ronde régionale.

La présentation du dispositif de suivi évaluation

19. L'expert en suivi évaluation du FSP PDDAA de la CEEAC a présenté le dispositif de suivi évaluation du PDDAA en Afrique Centrale. Ce dispositif s'appuie sur celui prévu par l'Agence du NEPAD et mis en œuvre par le ReSAKKS. Le dispositif de l'Afrique Centrale dont la mise en œuvre est prévue de façon progressive va s'appuyer sur l'antenne du ReSAKKS, implantée au sein de l'IITA à Ibadan, au Nigeria.

20. Les débats qui ont suivi la présentation se sont particulièrement intéressés aux formalités d'arrimage du dispositif à ceux mis en place par les différents Etats. Les participants se sont également interrogés sur les modalités d'harmonisation des méthodologies de collecte des données. Enfin, les participants ont cherché à comprendre la place de ce dispositif dans celui de gestion des connaissances qu'entendent promouvoir la plupart des Etats de la région.

La présentation du dispositif de communication

21. La présentation a porté sur le dispositif de communication de la CEEAC autour du processus PDDAA en Afrique Centrale. Après avoir diagnostiqué les principaux problèmes qui se posent à l'internalisation du processus par les acteurs, la communication propose un certain nombre de canaux adaptés aux différentes cibles.
22. Les débats ont été centrés sur quatre préoccupations :
- La définition de l'objectif global de la stratégie, en prenant en compte les aspects visibilité et vulgarisation ;
 - Les aspects organisationnels des projets et programmes et la coordination des stratégies de communication ;
 - La prise en compte des organisations de producteurs et des partenaires techniques financiers comme publics ciblés ;
 - La stratégie à adopter pour ce dernier groupe cible (partenaires financiers)

La présentation du site web du PDDAA

23. Le dernier exposé a consisté à la présentation du projet de site WEB du PDDAA en cours de finalisation. A cet effet, le consultant a invité la CEEAC à dégager des moyens pour la maintenance du Site et aux participants de l'alimenter en informations.
24. Les participants notent avec satisfaction que la mise en place du site WEB du PDDAA constitue un important outil de communication. Aussi, ils encouragent la CEEAC à lui donner tout l'appui nécessaire à son fonctionnement.

3.3. Recommandations

25. A l'issue des débats et des délibérations, les participants ont :
- validé, sous réserve de la prise en compte de leurs observations et amendements:
 - le projet de document de Politique Agricole Commune ;
 - les fiches de communication sur les grands domaines prioritaires d'investissements agricoles en Afrique Centrale ;
 - le projet de document du Pacte Régional de Partenariat ;
 - pris connaissance du dispositif de suivi évaluation, de la stratégie de communication et du Site web du PDDAA-CEEAC

26. Ils ont en outre formulé les recommandations suivantes :

(i) Au titre du diagnostic, actualiser :

- Les données statistiques globales de la République de Sao-Tomé et Princes et de la Guinée Equatoriale ;
- Les données statistiques de l'Elevage, notamment celles sur les camelins au Tchad.

(ii) Au titre de la Politique Agricole Commune

- La reformulation de la vision de la PAC comme suit : « s'inscrit dans la perspective d'une agriculture familiale moderne et la promotion des entreprises agricoles privées, fondées sur des systèmes d'exploitation respectueux des valeurs humaines, de l'environnement ; productives et compétitives, garantes de la sécurité alimentaire et des revenus décents pour les actifs, tout en contribuant au développement économique et social des Etats membres ».

27. Au titre des objectifs, les reformuler comme suit :

a. Objectif général : «contribuer de manière substantielle et durable à la satisfaction des besoins alimentaires et nutritionnels, à l'accroissement des exportations et des revenus, à la réduction de la pauvreté des populations rurales dans les Etats membres ».

b. Objectifs spécifiques :

- Os1 : améliorer de manière durable la production vivrière (végétale, animale, halieutique) ;
- Os2 : accroître durablement la productivité et la compétitivité de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la foresterie ;
- Os3 : renforcer les capacités organisationnelles, professionnelles et entrepreneuriales des acteurs (producteurs agricoles, éleveurs, pêcheurs, exploitants forestiers) et des institutions publiques ;
- Os4 : favoriser l'accès des produits agricoles, animaux, halieutiques et forestiers des petits exploitants au marché régional et international ;
- Os5 : promouvoir la conservation et la gestion rationnelle et durable des ressources naturelles, l'adaptation au changement climatique.

(iii) Au titre des axes

- Mettre clairement en relief les composantes :

a. Recherche/vulgarisation /statistiques agricoles ;

- b. Gestion de l'eau et irrigation ;
- c. Transformation ;
- d. Promotion des chaînes de valeur.

(iv) Au titre des Fiches thématiques

- Harmoniser la présentation des documents ;

(v) Au titre du processus du PDDAA dans les pays

- Capitaliser les expériences des Etats en matière de mise en œuvre du processus PDDAA ;
- Développer les échanges d'expériences entre les pays en favorisant la participation des Points Focaux Nationaux aux différents évènements organisés par les pays membres ;
- Plaider auprès des Chefs d'Etat et de Gouvernement, des Ministres en charge des finances, du Plan ou Développement, pour une mobilisation adéquate des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du PDDAA en Afrique Centrale ;
- Plaider au niveau des PTF pour financer les opérations de réévaluation des besoins d'investissement du PNISAN de la République Centrafricaine.

(vi) Au titre du pacte

- Supprimer l'engagement commun CEEAC, Etats, Partenaires Techniques et Financiers
- Transformer un certain nombre de points d'engagement en préambule
- Transférer d'autres aux engagements au Secrétariat Général de la CEEAC ;
- Soumettre le document de projet du pacte à l'appréciation du département chargé des affaires juridiques du Secrétariat Général de la CEEAC.

(vii) Au titre du dispositif de suivi évaluation

- Réaliser des diagnostics approfondis au niveau des pays

(viii) Au titre du site web du PDDAA

- Mettre un lien à partir du site web de la CEEAC

IV. La Cérémonie de Clôture.

La cérémonie de clôture a enregistré quatre allocutions :

- Le Directeur exécutif du Hub Rural a renouvelé l'engagement de son institution à poursuivre l'accompagnement qu'elle apporte à la CEEAC pour parvenir dans un délai raisonnable à la tenue, non seulement de la table ronde pour la signature du pacte, mais aussi et surtout l'organisation du business meeting ;

- La Représentante de la FAO, a dit être satisfaite de la qualité des documents produits et encourage la CEEAC à continuer dans la même voie ;
- Le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation du Tchad, a dans un discours plein d'humour, féliciter les participants pour leur efficacité, leur assiduité et la qualité des délibérations des trois derniers jours ;
- La Présidente de la PROPAC a réitéré son appel aux responsables politiques, à une meilleure internalisation du rôle et des missions des OP. Celles-ci ont une mission de veille, et ne sont pas des adversaires encore moins des ennemis des pouvoirs publics. Elles sont juste des éveilleuses de conscience et ont besoin d'appui en terme de renforcement de capacité pour mieux assumer cette fonction de veille ;
- Le discours de clôture a été prononcé par le Directeur de la Statistique Agricole de la République Gabonaise. Il a noté l'engagement des participants qui, selon son constat, ont examiné avec beaucoup de rigueur les documents soumis à leur appréciation. Il a ensuite transmis le message de félicitation du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la pêche et du développement rurale de son pays, avant de déclarer clos, les travaux de l'atelier.

Fait à Libreville, le 25 Mai 2013

Le Président de séance

Monsieur Aboubacar OURDE OUSTA

Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de l'irrigation du Tchad



Liste des Participants

N°	Noms et Prénoms	Provenance	Fonction	Téléphone	Mail
1	BENGONE NDONG Toussaint	Ndjamena	DG CEBEVIRHA	+235 68 26 26 19 +241 07 02 49 11	tbengone@hotmail.fr
2	NONDAH Tristan	Libreville	Chargé de Programme PNUD	+ 241 07 17 84 57	tristan.nondah@undp.org / nontris@yahoo.fr
3	Emile ESSEMA	Libreville	Secrétaire Exécutif COREP	+ 241 07 06 23 64	essemi@yahoo.fr
4	SABUNI KASEREKA Emmanuel	Libreville	Administrateur COREP	+241 07 38 34 01/ 05 86 26 16	issaske@yahoo.fr
5	Elisabeth ATANGANA	Yaoundé	Présidente	+237 99 82 59 40 22 23 41 90	cnopcameroun@yahoo.fr propac_cm@yahoo.fr
6	NGATSE Jean-Marie	Congo Brazzaville	Point Focal National Congo	+242 05 556 69 55	ngatse.jeanmarie@yahoo.fr
7	Odile ANGORAN	Libreville	FAO Gabon Politique Agricole	+241 07 67 25 06	odile.angoran@fao.org
8	MBODJ Yamar	Dakar	Directeur Exécutif Hub Rural	+ 221 33 86 99 64 0 77 39 64 47 0	yamarm@hubrural.org
9	Joseph OSSIBI	Congo Brazzaville	Directeur des Etudes et de la Planification	+242 05 589 42 81	ossibi_joseph@yahoo.fr
10	NDONG BIYO'O	Gabon	PF PDDAA Gabon	+241 07 25 27 51	ndong_ndong@yahoo.fr
11	MBAYE Papa Alassane	Sénégal	Chargé de la Communication Hub Rural	+221 77 416 17 27	alassanem@hubrural.org
12	SAVOU Simon Dieudonné	Congo Brazzaville	Directeur Général de l'Agriculture	+242 05 521 79 40	sd.savou_2011@ymail.com
13	Soule BIO GOURA	Benin	Consultant Hub Rural	+229 90 90 77 07	soule_goura@yahoo.fr
14	NAMKOSSERENA Salomon	N'Djamena	Directeur Général du PRASAC	+235 68 19 18 67	namkossereana2000@yahoo.fr prasac_dg@yahoo.fr
15	Jean-Louis MOUBAMBA	Gabon	Expert Agroéconomiste BAD	+241 01 44 29 52 07 41 64 33	j.moubamba@afdb.org

N°	Noms et Prénoms	Provenance	Fonction	Téléphone	Mail
16	Joël BEASSEM	Gabon	Coordonnateur du Programme Régional de Sécurité Chef de Projet FS-PDDAA-CEEAC	+241 072 987 43	jbeassem.ceeac@gmail.com
17	Rassembaye NGARHIMDI	Gabon	Expert en Suivi-Evaluation du PDDAA à la CEEAC	+241 070 645 11	ngarhimdi@yahoo.fr
18	Nina SACKAMENOU Epse. MAKANDJA	Gabon	Expert Gestion Financière et Comptable PDDAA-CEEAC	+241 077 330 10	nsackamenou@yahoo.fr
19	Baschirou Moussa DEMSA	Gabon	Coordonnateur VET-GOV à la CEEAC	+241 02 10 60 70 / 03 38 65 95	moussademsa.baschirou@gmail.com
20	Gauden B. DAGNON	France	Consultant Principal Coton GBDci/CNUCED	+33 6 07 59 10 14 33 1 30 38 47 66	gbdagnon@club-internet.fr
21	DIABA MOUISSI Fernand	Gabon	DGA/Etudes et Statistique Agricoles	+ 241 06 96 01 65	fernand.diaba@yahoo.com
25	Khadidja ABDELKADER	Tchad	Point Focal National	+235 66 29 32 69	khadidjaabdelkader@yahoo.fr
26	Aboubakar OURDE OUSTA	Tchad	SG/MIN Agriculture Irrigation	+235 66 29 67 51	aboubakar_ourde2000@yahoo.fr
27	SOULEINGAR NDOKEDI	TCHAD	Coordonnateur National Cellule Permanent Ministère Plan	+235 66 27 17 13	nsouleingar@yahoo.fr
28	Christophe Arthur MAMPUYA	RDC	Directeur des Etudes & Planification/Coordonnateur PDDAA	+ 243 81 68 75 205	mapedagp@yahoo.fr
29	KUSSONGA Jordão	Angola	Point Focal National	+244 923512704	kussongajord@hotmail.com
30	Elsa CARDOSO	Sao Tomé & Principe	Directrice Général d'INS	+239 06 14 54 35	elsacardoso123@hotmail.com
31	IDALECIO PEREIRA NETO	Sao Tomé & Principe	Point Focal National	+ 239 99 20 70 7	idaneto@hotmail.com
32	Arnaldo de Sousa PONTES	Sao Tomé & Principe	Directeur de Planification	+239 990 87 75	arnaldospontes@hotmail.com
33	EHAPO BOKESA Hermenegildo	Guinée Equatoriale	Statisticien	+240 222 23 46 17	hermenegildo_ehapo@yahoo.es
34	NDJOYA Jean	Gabon	Expert CEEAC	+241 04 12 98 91	indjoya@yahoo.com
35	Jules MEFOUMANE	Cameroun	Cellule de Suivi MINADER	+237 99 58 07 01	mefoumane_jules@yahoo.com
36	ABDOU NAMBA	Cameroun	Directeur Agriculture PFN/PDDAA	+237 99 98 98 19 22 22 15 95	abdounamb@yahoo.fr

N°	Noms et Prénoms	Provenance	Fonction	Téléphone	Mail
37	Edonias NIYO NGABO	Burundi	DG Programmation et Budget/Min Finances et Planification du Développement Economique	+257 79 96 97 22	edongabo@yahoo.fr
38	ALENGEH Romanus CHE	Cameroun	Représentative non State Actors	+ 237 77 99 03 26	alabongalazebong@yahoo.com
39	GUIRON-OMTE Noël	RCA	DIRCAB/MDR	+236 75 50 18 15/ 72 20 45 59	guironomtenoel@yahoo.fr
40	NGOUBOU Mathieu	RCA	Chargé de Mission en Agriculture PF PDDAA	+236 75 04 08 13/ 72 72 86 16	ngouboumathieu@yahoo.fr